

Bulletin d'adhésion année civile 2026

En devenant adhérent, vous recevrez la convocation à notre assemblée générale où vous pourrez voter ou déléguer votre pouvoir à un autre membre. L'adhésion donnant aussi droit au tarif réduit de nos concerts, elle n'est pas déductible fiscalement, car on ne peut pas cumuler les deux avantages. Cependant, toutes les sommes versées généreusement par nos adhérents au-delà de l'adhésion seront séparées de l'adhésion et donnerons lieu à l'envoi d'une attestation de déductibilité fiscale pour l'année en cours.

Monsieur

Nom
Prénom
Adresse

Madame

Nom
Prénom
Adresse

Téléphone
Adresse électronique

Téléphone
Adresse électronique

La mention de votre adresse électronique vaut accord au CMI J.S. Bach pour l'envoi d'informations.

Adhère(nt) au CMI JS BACH pour l'année 2026

- Individuel** **25 Euros**
- Couple** **40 Euros**
- Membre bienfaiteur** **50 Euros ou plus**

et verse(nt) la somme de Euros

Par chèque à l'ordre de "CMI JS BACH" numéro

Par virement sur le compte IBAN FR76 1027 8089 0100 0248 0134 143 – BIC CMCIFR2A

En espèces

à adresser avec votre règlement à : CMI Jean-Sébastien BACH BP 5 - 26260 Saint-Donat sur l'Herbasse

Date :

Signature :